

Échafaudage

**MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :**

Articulé autour d'une méthode participative, exposé en salle en interactivité avec le groupe, associant des exercices pratiques en adéquation avec la R.408 et R.457 de la CNAM.

PROGRESSION

Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant comprenant des montages spécifiques énumérés ci-dessous :

- Montage façade avec console,
- Montage porte à faux,
- Montage poutre de franchissement,
- Levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage.

Monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457, et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.

1.1. Se situer et être acteur de la prévention des risques

Appréhender les enjeux de la prévention

Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs

Communiquer - rendre compte :

- Informer le responsable du chantier
- Savoir réagir en cas de danger immédiat
- Savoir réagir en cas d'accident

Signaler les situations dangereuses

Prévenir les risques (notamment liés à l'activité physique)

Connaître et faire connaître les consignes de sécurité

2.1. Identifier les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation

Identifier les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.

Identifier les éléments d'un échafaudage

Justifier le choix et la mise en œuvre des protections collectives de montage

2.2. Comprendre et exploiter une notice du fabricant

Comprendre une notice du fabricant

Exploiter une notice du fabricant

2.3. Préparer le montage

Aménager l'aire de travail

Réceptionner le matériel

Vérifier l'état du matériel

Sélectionner l'outillage

Choisir les équipements assurant la protection et la sécurité du monteur

2.4. Monter et démonter en sécurité une structure simple d'échafaudage de pied et roulant

Utiliser à bon escient les équipements assurant la protection et la sécurité du monteur

Utiliser l'outillage

Implanter l'échafaudage

Monter et démonter en sécurité échafaudage roulant

Monter et démonter en sécurité une structure simple d'échafaudage de pied (en protection collective et en protection individuelle)

CADRE RÉGLEMENTAIRE :

Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.

L'article R4323-3 du Code du travail précise que : « La formation à la sécurité dont bénéficient les travailleurs chargés de l'utilisation ou de la maintenance des équipements de travail est renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire pour prendre en compte les évolutions de ces équipements. »

Par conséquent, la périodicité du renouvellement de la formation doit être déterminée par l'employeur en fonction, notamment, de l'évolution du matériel et de l'expérience pratique du salarié.

OBJECTIFS :

Monter, vérifier, utiliser et démonter un échafaudage de pied et roulant conformément à la notice du fabricant.

Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied.

Réaliser et consigner les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457.

APTITUDES :

Être reconnu apte à l'exercice de travaux en hauteur par la médecine du travail et ne pas avoir de contre-indication au port de charges.

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne appelée à monter vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), réaliser les vérifications journalières (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage de pied et roulant de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

PRÉREQUIS :

Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages de pied : utilisation et/ou montage.

Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas).
Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges.

Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Avoir 18 ans minimum.

DURÉE : de 1 à 6 jours

NOMBRE DE CANDIDAT : 8 maximum

TARIFS : A partir de 246 €.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Formation en groupe, en présentiel exclusivement (cf. convention ou contrat de formation joint). Nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive pour une formation Intra (en 24h selon disponibilité).

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPÉES : Tous nos centres sont ERP, accessibles aux PMR. C2F est à la disposition des personnes en situation d'handicap pour étudier les possibilités de mises en œuvre de la formation, le cas échéant les orienter vers nos partenaires.

CONTACT : Pour plus d'informations veuillez contacter votre Conseiller formation ou rendez-vous sur le site :

www.c2f-formation.com

Échafaudage

Approvisionner les éléments nécessaires aux différents niveaux

Mettre en œuvre et apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages

Apposer le(s) panneau(x) indicateur(s) des charges d'exploitation

Vérifier la conformité du montage par rapport à la notice du fabricant et/ou au plan d'installation.

3.1. Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent

Identifier les responsabilités liées à la mission de vérification

Se référer au cadre réglementaire des vérifications des échafaudages

3.2. Réaliser l'examen d'adéquation de l'échafaudage roulant

Exploiter le cahier des charges

Prendre en compte l'environnement

Identifier les risques et définir les mesures de prévention associées

Établir le bilan des charges

Apprécier la qualité et la résistance du support

Vérifier la conformité du système d'échafaudage

Vérifier le bon montage de l'échafaudage selon la notice du fabricant

3.3. Effectuer l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage roulant

Vérifier la conformité du montage par rapport à la notice du fabricant et/ou au plan d'installation

Vérifier l'implantation de l'échafaudage

Vérifier le montage des roues

Vérifier le montage des montants

Vérifier le montage des protections collectives

Vérifier le montage des planchers

Vérifier le montage des éléments de stabilisation

Vérifier la présence et le contenu des affichages

3.4. Effectuer l'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage roulant

Vérifier l'absence de déformation permanente ou de corrosion des éléments constitutifs de l'échafaudage pouvant compromettre sa solidité

Vérifier la présence de tous les éléments de fixation ou de liaison des constituants de l'échafaudage et l'absence de jeu décelable susceptible d'affecter ces éléments

Vérifier l'implantation de l'échafaudage l'absence de désordre au niveau des appuis et des surfaces portantes

Vérifier la présence de tous les éléments de calage et de stabilisation ou d'immobilisation

Vérifier la présence et la bonne installation des dispositifs de protection collective

Vérifier le maintien de la continuité, de la planéité, de l'horizontalité et de la bonne tenue de chaque niveau de plancher

Vérifier le fonctionnement des trappes

Vérifier l'absence d'encombrement des planchers

Vérifier la visibilité des indications sur l'échafaudage relatives aux charges admissibles

Vérifier l'absence de charges dépassant ces limites admissibles

3.5. Rédiger un compte rendu de vérification

Renseigner le compte-rendu / le procès-verbal

Rédiger des observations un avis argumenté

Vérifier le montage des planchers

3.2. Réaliser la vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage de pied

Vérifier l'absence de déformation permanente ou de corrosion des éléments constitutifs de l'échafaudage pouvant compromettre sa solidité

Vérifier la présence de tous les éléments de fixation ou de liaison des constituants de l'échafaudage et l'absence de jeu décelable susceptible d'affecter ces éléments

Vérifier l'implantation de l'échafaudage

Vérifier l'absence de désordre au niveau des appuis et des surfaces portantes

Vérifier la présence de tous les éléments de calage et de stabilisation ou d'immobilisation

Vérifier la présence et la bonne installation des dispositifs de protection collective

Vérifier le maintien de la continuité, de la planéité, de l'horizontalité et de la bonne tenue de chaque niveau de plancher

Vérifier l'absence d'encombrement des planchers

Vérifier la présence et la bonne tenue des ancrages et amarrages

Vérifier le positionnement/nombre et le bon montage des contreventements

Vérifier la présence et l'installation des moyens d'accès

Vérifier la visibilité des indications sur l'échafaudage relatives aux charges admissibles

Échafaudage

Vérifier l'absence de charges dépassant ces limites admissibles

Vérifier la bonne fixation des filets et des bâches sur l'échafaudage, ainsi que la continuité du bâchage sur toute la surface extérieure

Rendre compte en cas d'anomalie

4.1. Utiliser un échafaudage de pied et roulant en sécurité

Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage

Respecter les limites de charges

Maintenir l'échafaudage en sécurité

Tenir compte de la coactivité sur les chantiers

Formation pratique sur zone d'évolution

- **Présentation et vérifications des matériels.**

- **Signalisation des lieux.**

- **Exercices pratiques d'intervention en hauteur.**

- **Sécurisation des moyens d'accès et de déplacement de travail.**

- **Organisation des secours en cas de chute.**

Évaluation théorique : la réussite à l'épreuve théorique sera évaluée par QCM.

Suivi de l'évaluation pratique : la réussite aux épreuves pratiques sera évaluée par

le formateur en continu.

LIEU : Inter/Intra.

En intra sur le site de votre choix

Fourni par votre entreprise :

Une salle de formation équipée de table, chaise et tableau blanc, une zone d'évolution, deux échafaudages de pied certifiés NF, en quantité suffisante pour réaliser les cas pratiques décrits ci-dessous ainsi que tous les moyens nécessaires cités en annexe 3 (Référence DrFMD408)

Les cas pratiques à mettre en œuvre mobiliseront des échafaudages disposant au minimum 3 travées sur 3 niveaux, et comprendront obligatoirement des configurations faisant appel au montage et démontage en sécurité collective (type MDS) et d'autres nécessitant l'utilisation de protections individuelles contre les chutes de hauteur (EPI anti-chutes), réalisés à chaque fois dans le respect des notices du fabricant. Un des échafaudages fera aussi appel à des ancrages en façades.

Des montages spécifiques comprendront :

- Un échafaudage à cadre ou linéaire ancré sur façade : 3 travées de 3 niveaux avec console (0.3m) et porte à faux (1m) ; levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage – Plan 1(ancré).

- Un échafaudage à cadre ou linéaire avec poutre de franchissement mini 4 m : 3 travées de 3 niveaux avec porte à faux (1.50m) ; levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage –Plan 2 (auto stable) ou Plan 3 (ancré) au choix.

Les Equipements de protection individuelle adaptés : Gants, casque avec jugulaire, chaussures de sécurité, harnais NF EN 361 et 1 double longe avec absorbeur NF EN 355 ou 2 longes simple avec absorbeur NF EN 355*.

*(harnais et longes peuvent être prêtés pour la durée de la formation par c2f sur demande).

Deux échafaudages roulants certifiés NF avec un plancher tous les 2m, de conception différente (1) :

- 1 échafaudage roulant Hauteur mini plancher = 8 m

- 1 échafaudage roulant Hauteur mini plancher = 4 m

Un des deux échafaudages doit permettre de positionner les planchers à tous les niveaux des échelles au-delà de 2,50m.

(1) Les deux échafaudages mis à disposition doivent proposer deux conceptions de montage en sécurité différentes (exemple : garde-corps type MDS monobloc et garde-corps avec perches pliables) et être accompagnés de leur notice technique fabricant.

En inter chez C2F Formation

Fourni par C2F Formation :

Une salle de formation équipée de table, chaise et tableau blanc, un ordinateur, un vidéo projecteur, une zone d'évolution, un échafaudage de pied certifiés NF de type linéaire (multidirectionnel) et un autre de type à cadre (préfabriqué) ainsi que tous les moyens nécessaires cités en annexe 3 (Référence DrFMD408)

Les cas pratiques à mettre en œuvre mobiliseront des échafaudages disposant au minimum 3 travées sur 3 niveaux, et comprendront obligatoirement des configurations faisant appel au montage et démontage en sécurité collective (type MDS) et d'autres nécessitant l'utilisation de protections individuelles contre les chutes de hauteur (EPI anti-chutes), réalisés à chaque fois dans le respect des notices du fabricant.

Échafaudage

Un des échafaudages fera aussi appel à des ancrages en façades.

Des montages spécifiques comprendront :

- Un échafaudage à cadres ancré sur façade : 3 travées de 3 niveaux avec console (0.3m) et porte à faux (1m) ; levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage – Plan 1.

- Un échafaudage linéaire avec poutre de franchissement de 5 m : 3 travées de 3 niveaux avec porte à faux (1.50m) ; levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage – Plan 2.

Deux échafaudages roulants certifiés NF avec un plancher tous les 2m, de conception différente (1) :

- 1 échafaudage roulant : hauteur mini plancher = 8 m.

- 1 échafaudage roulant : hauteur mini plancher = 4 m.

Un des deux échafaudages permet de positionner les planchers à tous les niveaux des échelles au-delà de 2,50m.

(1) Les deux échafaudages roulants mis à disposition ont deux conceptions de montage en sécurité différentes (garde-corps type MDS monobloc et garde-corps avec perches pliables) et sont accompagnés de leur notice technique fabricant.

Fourni par votre entreprise :

Les équipements de protection individuelle adaptés : Gants, casque avec jugulaire, chaussures de sécurité, harnais NF EN 361 et 1 double longe avec absorbeur NF EN 355 ou 2 longues simple avec absorbeur NF EN 355.

*(harnais et longues peuvent être prêtés pour la durée de la formation par C2f sur demande).

MODALITES D'ÉVALUATIONS D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION ET/OU DE L'EXAMEN

Une évaluation des connaissances du stagiaire et une évaluation des savoir-faire du stagiaire incluant des épreuves pratiques liées aux compétences à évaluer (montage, vérification, utilisation) obligatoirement réalisées lors d'applications pratiques au plus proche de situations réelles de travail (sur une plate-forme pédagogique équipée d'échafaudages).

A partir d'un modèle de rapport fourni par l'entité, le stagiaire devra réaliser une vérification de mise en service de l'échafaudage roulant et à partir d'un modèle de rapport fourni par l'entité, le stagiaire devra réaliser une vérification journalière de l'échafaudage de pied

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION (DIPLOME, CERTIFICAT, ATTESTATION...)

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétence formation validant les acquis ainsi qu'une attestation de fin de formation (Art. L. 6353-1 du CDT).

L'évaluation des acquis lors d'une formation « Maintien et Actualisation des Compétences » est la même que celle lors d'une formation initiale.

En cas de différentiel entre la demande de formation et les référentiels (niveaux de prérequis insuffisants des stagiaires, activités particulières de l'entreprise...) les contenus des référentiels ne pouvant pas être modifiés, les durées devront être revues à la hausse.